



AG CDBSM DU 3 OCTOBRE 2020

CRJS DE PETIT-COURONNE

AG ORDINAIRE

- **Contrôle des présents** : 29 délégués sont présents, porteurs de 33 voix. Le quorum requis étant de 20 délégués porteurs de 21 voix, l'assemblée générale peut être tenue et peut délibérer valablement. Le Président Guillaume PRIETO se charge d'ordonner les différents points prévus à l'ordre du jour ; J-Jacques Bergeret est désigné pour préparer le PV de l'AG.
- **Adoption du CR de l'AG 2019** à l'unanimité moins 1 voix.
- **Rapport moral du Président Prieto** : le Président remercie les présents qui montrent par leur nombre l'intérêt qu'ils portent au Comité. Il souligne qu'on a perdu 2 clubs pendant l'Olympiade, et que la dernière saison se solde par un très léger gain de 24 licences. Cette remontée due en particulier aux joueurs adultes masculins cache une petite diminution toutefois inquiétante chez les jeunes et les féminines.
Il reprend les statistiques au niveau des taux de fidélisation et de renouvellement, remarque la perte d'un certain nombre d'officiels de terrain, des J-A et arbitres non actifs, et le bon nombre de Juges de lignes formés par Gaël. Il note aussi le taux de labellisation important de 66% par rapport au taux moyen national de 50% qui nous place en 18^{ème} place sur 100 Comités constitués.
Le Président souligne aussi le risque de manquer de ressources humaines au niveau du Conseil d'Administration avec les nombreux départs qui sont annoncés et la nécessité de venir renforcer l'équipe dirigeante.
Il regrette aussi la non tenue d'un championnat vétérans, mais insiste sur le succès des RDJ, TDJ et des Interclubs, et montre son attachement au championnat de sport adapté qui s'est déroulé à Bolbec.
Le Président Prieto annonce les comptes-rendus des commissions, et termine en remerciant l'engagement de toute l'équipe qui l'a entouré cette saison ainsi que tous les présents.
- **Rapport Financier** : en l'absence d'Alain Mekhneche le Président reprend la parole pour résumer la situation financière du Comité. En résumé, malgré la facturation aux clubs toujours en attente la trésorerie est très saine et il n'y a pas de soucis pour lancer et accompagner les actions du Comité.
- **Commission TDJ et DUOS** : Sur 8 TDJ prévus 6 ont pu être organisés, ce qui représente 831 matches grâce à 27 clubs qui ont envoyé des participants (489 joueurs inscrits). 4 clubs hors 76 ont participé (Amiens, Perriers, Val de Reuil et Pont-Audemer). Quant aux DUOS ils se sont bien déroulés tant que cela a été possible, avec toujours des problèmes pour s'accorder sur les dates et lieux de rencontre.

- **Commission Formation** : David Mouchel regrette de ne pas avoir pu organiser plus d'un stage à cause du nouveau fonctionnement du CRJS de Yerville. Les regroupements du collectif 76 avec Romain ont aussi été affectés. Le DAD a accueilli beaucoup plus de jeunes que d'habitude, (18 en provenance de 11 clubs), et 5 d'entre eux ont été retenus pour le DAR. Le stage MODEF a recueilli 6 inscriptions seulement. Romain Lechalupé qui organise ces formations les encourage à poursuivre dans cette voie. Cette remarque est intéressante car on constate souvent que les participants au MODEF hésitent souvent à poursuivre la formation au niveau supérieur.

Le collectif 76 participe au circuit des CIJ ; David remarque que de 8 à 13 clubs ont fourni des jeunes joueurs aux 3 CIJ organisés avec souvent des victoires ou des places sur le podium. Malheureusement pas de championnat Inter Comités cette saison pour les raisons qu'on devine.

La commission est intervenue aussi pour Rouen/Mer et le Sport au Féminin.

- **Commission RDJ : Nicolas Vicart présente** rapidement la compétition, sorte de tremplin vers la compétition, en perpétuelle évolution pour s'adapter, ce qui d'une part, a tout récemment amené à la séparation des secteurs Rouennais et Dieppois en fonction de l'effectif potentiel de ces deux secteurs et du bassin Havrais et d'autre part à la possibilité de passer dans une catégorie proche pour favoriser la participation. Ceci a été particulièrement utile pour maintenir les tableaux minimales F. et cadettes.

Il avait été prévu plus de journées cette saison, mais le Covid en a décidé autrement, et 2 ont dû être annulées. Les effectifs de joueurs ont été stables avec autour de 160 inscrits par journée, pour 27 clubs. 309 jeunes ont participé au moins une fois, ce qui représente environ 1400 matches en tout.

Pour la préparation de chaque journée le fichier « google » a en général bien fonctionné sauf quand on rentrait des éléments inexacts comme la catégorie ou l'état civil ! Il faut aussi reconnaître que le fichier Excel de gestion de la compétition est toujours difficile à gérer surtout avec les groupes de 6 joueurs où un fichier spécial plus adapté est fourni. Nicolas ajoute que l'organisation sur 3 bassins et souvent 6 sites est particulièrement lourde et il propose de soulager le travail de ceux qui reprendront en main cette compétition.

- **Commission Interclubs** : Clément Riaza résume la saison tronquée qui vient de se dérouler avec seulement 5 journées effectuées, globalement sans vrai problème. Il y a toujours des soucis pour équilibrer les groupes et il insiste sur le travail du CA pour l'accompagner dans sa tâche. Il annonce qu'il quitte le CA, mais reste disponible pour aider les nouveaux responsables.

Cette année il y aura 10 équipes de moins, et cela se ressent surtout au niveau de la Div.1 (groupes de 6 au lieu de 8). On intervient à ce moment dans l'assistance pour soulever le problème de la nécessité d'avoir dans ses licenciés un JA pour toute équipe inscrite en D1, Patrick Fageol intervient à ce moment pour souligner que l'obligation d'un arbitre avait grandement favorisé l'accroissement de leur nombre.

- **Commission Arbitrage** : à la suite de la mise aux nouvelles normes fédérales de nombreux arbitres ont été déclarés inactifs et leur nombre est passé de 71 à 48 ! Gaël Coadou souligne qu'avec ce nombre, on est quand même largement au-dessus de la

moyenne des autres départements. Il montre aussi l'importance d'avoir des JA certifiés pour pouvoir encadrer des arbitres et favoriser leur « activité ». De ce côté-là le Comité est plutôt en position de faiblesse.

- **Commission Statistiques** : Patrick Fageol fait un point rapide. Il résume la situation en disant que le Comité fait le minimum vital pour fonctionner, la gestion de nos compétitions, la formation des jeunes et des encadrants plus quelques actions ponctuelles mais manque de moyens humains pour faire plus et notamment plus d'actions de développement.

Il souligne le danger du nombre croissant de clubs non affiliés, et craint que les pourcentages en hausse du nombre de compétiteurs, surtout chez les adultes, ne cachent des adhérents sans licence. Sur ces points il trouve que la Fédération et la Ligue n'ont pas d'actions efficaces concrètes. Vu l'heure avancée, il invite l'assistance à se pencher sur les détails de son rapport écrit.

- **Vote de la part territoriale Comité de la licence** : le Président propose de garder la cotisation actuelle sans l'augmenter. L'AG entérine cette proposition à l'unanimité. Les tarifs de 6,50€ par licences et 3,25€ pour les moins de 9 ans sont donc maintenus pour la saison 2021-2022.

AG ELECTIVE

- Il s'agit lors de cette AG de renouveler complètement le Conseil d'Administration de notre association pour l'olympiade 2021-2024. Les membres du CA sont élus pour cette période de 4 ans.
- Il y a seulement 6 candidats prêts à s'engager sur les 20 places disponibles comme membre du CA. On avance alors que le manque d'objectifs, de projets ne suscite pas les vocations. Cette remarque n'amène pas plus de candidats que ce soit de leur auteur ou dans le reste de l'assistance... Cependant il est évoqué la problématique d'un salarié ou d'un emploi civique à 25 heures semaine...

Finalement trois personnes se dévouent pour venir ajouter leurs noms à la liste des candidats.

Un vote à main levée permet d'élire à l'unanimité tous les candidats.

Le CA de notre association sera donc composé de :

PRIETO Guillaume
BULTEAU Fabrice
FAGEOL Patrick
VICART Nicolas
MOUCHEL David
VAILLY Pierre-Julien
CULLERON Ludovic
MARGUERITTE Fabienne
CERIZE Roxane

Les places vacantes au CA sont au nombre de 11 : 1 médecin, 1 place non attribuable sans connaissance du sexe du médecin, 4 places chez les hommes et 5 chez les femmes.

- Les membres du CA présente à l'assemblée la candidature unique de Guillaume Prieto pour tenir le poste de Président, il est élu à l'unanimité moins une voix.
- Délégués AG Ligue : il s'agit d'élire des délégués qui représenteront le Comité 76 lors des AG de la Ligue de Normandie. Seuls ces délégués ont droit de vote à l'AG de la Ligue et le mandat est d'une seule année. 10 titulaires et 6 suppléants sont élus à l'unanimité.

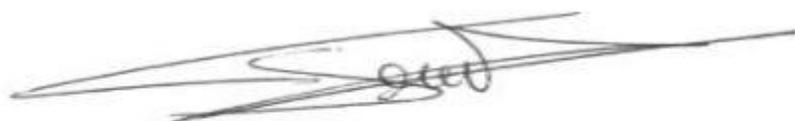
Sont élus délégués titulaires :

BARBIER François
FAGEOL Patrick
GOSSE Alexandre
MADELAINÉ Sarah
MARGUERITTE Fabienne
MOUCHEL David
PRIETO Guillaume
RIAZA Clément
THUILLIER Liliane
VAILLY Pierre-Julien

Sont élus délégués suppléants :

BERGERET Jean-Jacques
CABOT Benoit
COUPPEY Clément
CULLERON Ludovic
UCHER Bruno
MICHAUX Erwann

PV Approuvé lors de l'AG 2021 à Yvetot le 04 décembre 2021



G. Prieto

Guillaume Prieto
Président



P Fageol
Vice Président